

Comité Départemental de Tourisme équestre d'Ille-et-Vilaine

Rapport moral et activités 2021 - 31/08/2020 au 31/08/2021

Bilan

L'activité 2021, bien que réduite par la crise sanitaire, fût néanmoins active et utile grâce au partenariat avec l'AACIV.

Le CDTE 35 continue d'être présent pour répondre aux besoins des pratiquants de la discipline et représenter les professionnels fléchés tourisme équestre.

Le CDTE 35 était également présent et représenté aux différentes réunions organisées avec le Conseil Départemental et toutes les instances en lien avec l'activité de pleine nature.

Nous nous félicitons encore cette année de notre collaboration avec le CRTEB qui œuvre et soutient l'action des CDTE et entretient une concertation constante au sein de sa commission infrastructures.

Commission Communication

- Salon du Cheval d'Angers :

Le CDTE 35 n'a pas participé au salon du cheval d'Angers cette année puisque cette édition a été annulée en raison de la covid et reportée en novembre 2021.

Journée Départementale Attelage Loisir : annulée et reportée au calendrier 2022.

- Chemins :

Un projet de circuit équestre « la Route du Sel » a démarré en 2020 et le travail s'est poursuivi auprès des élus des différents territoires (Rennes Métropole, Vallons Haute Bretagne Communauté, Porte de Bretagne Loire Communauté et Pays de Redon) durant cette année.

A ce stade, le circuit est tracé et relie Le Sel de Bretagne à Guérande en valorisant le patrimoine naturel, bâti et historique de la Vallée de la Vilaine. Tout le travail d'inscription ou de mise à jour des circuits équestres au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées est en cours d'élaboration.

Bilan de la commission Itinéraires et Hébergements

La veille itinéraires et hébergements est assurée par l'AACIV par le biais de sa convention de partenariat avec le CDTE 35 (ouvertures des voies vertes départementales aux cavaliers, suivi du réseau de circuits inscrits au PDIPR, mise en ligne des circuits Equibreizh et circuits labellisés sur Geocheval). Chaque année, l'AACIV en partenariat avec les collectivités (Département et Communautés de communes) veille à la préservation des chemins de randonnées et procède aux mises à jours du réseau de chemins équestres sur l'ensemble du département. Pour plus de détails, se référer au bilan annuel des chemins AACIV téléchargeable sur le site internet.

Projets 2022

Le CDTE 35 participera au salon du cheval d'ANGERS au mois de novembre, pourra développer des actions de formation selon la demande et pourra accorder une aide financière aux potentiels organisateurs de la journée attelage loisirs.

Le CDTE participera, aux côtés de l'AACIV, au recyclage du balisage du circuit « Patrimoine à Cheval en Baie du Mont Saint Michel » ainsi qu'au balisage des circuits attelage en forêt de Rennes développés en partenariat avec l'ONF.